# Je me présente Aurélie, et des questions.

Par **AurelieD**, le **23/01/2008** à **22:50**

Bonsoir,

Je me présente Aurélie, 24 ans, bientôt maman d'une petite fille dans les prochains jours et un mari. Je suis titulaire du BEP des Métiers de Comptabilité et un niveau d'un an de Bac Pro de Comptabilité et Gestion des activités.

Ayant le statut d'employé administratif depuis Septembre 2006, j'ai une telle envie de reprendre mes études et j'ai pensé à faire une formation de capacité en droit afin de pouvoir passer les concours d'administration ( Catégorie B = équivalent Bac ) qui me plaise beaucoup.

J'hésite entre la formation à distance via l'université et CNED ... A l'université, il y a les cours du soir et le samedi matin, sauf qu'il ne m'est pas possible d'aller en cours du soir après mes journées de travail en vue que j'ai ma fille et un mari qui travaille de nuit ( qui lui est titulaire du DEUG de Droit dans les années 90 saura m'aider en cas d'incompréhension ).

Est-ce que c'est possible de demander d'entreprendre une formation à distance via l'université et que si j'ai besoin d'aide du professeur pour la compréhension des leçons c'est de me déplacer de mon plein gré un samedi matin en fin du cours à l'université ? N'est-ce pas refusable ?

Je vous remercie d'avoir prêté attention à ce message et d'avance de votre réponse.

Aurélie. D

Par **Morsula**, le **23/01/2008** à **23:15**

Bonsoir et bienvenue,

Tout d'abord félicitations pour la future petite nouvelle ! Image not found or type unknown

En ce qui concerne la capacité en droit, peut-être devriez-vous, à défaut de réponse des membre de ce forum (bien que j'en doute sincèrement !) contacter l'Université en question pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

Peut-être aussi vous est-il possible de reprendre si vous le souhaitez vos études en bac pro

en alternance ? Le fait étant que si vous visez un concours spécifique il vous faudra peut-être un complément de formation, donc dans ce cas la capacité prépare sans doute mieux.

Le tout étant une question de volonté, surtout quand il s'agit de cours par correspondance. Bon courage.

Par **AurelieD**, le **23/01/2008** à **23:23**

;-)

Je vous remercie pour votre réponse. Image not found or type unknown

En ce qui concerne la formation en alternance, il ne m'est pas possible, je suis bien âgée pour trouver une entreprise. Pour ceux qui ont plus de 21 ans, on coûte trop cher. Je m'étais déjà renseignée à l'époque.

Je préfère largement travailler pour avoir un salaire et m'évoluer dans l'administration en même temps. On envisage d'acheter une maison, on est aussi une famille, donc on se doit assurer à nos besoins familiaux.

Si je vous pose la question à vous les forumeurs peut-être que vous sauriez me répondre, en vue que je dois prendre rendez-vous avec ma conseillère début Avril, donc dans deux mois. ;)

En attendant, j'essaie de me renseigner dans des forums de capacité en droit ... Image not found or type unknown

;)

Et merci pour les félicitations, Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **23/01/2008** à **23:31**

En toute logique, mais on me confirmera, si vous souhaitez travailler vos cours par correspondance et que la fac (ou le Cned) propose cette option c'est possible, mais ça demandera du travail, auquel en général on est mieux préparé en ayant passé un bac général, mais ce n'est pas une généralité bien sûr et j'en ferais moi-même les preuves si besoin est d'ici un an :)) Image not found or type unknown

La question que je me pose surtout c'est : est-ce que la capacité est suffisante pour se préparer au concours ? Si je prends un exemple qui me tient à coeur, faire une Licence en droit ce n'est absoluement pas un gage de réussite à un concours (catégorie A) comme secrétaire des Affaires étrangères, sachant que d'une part que le concours est réputé très sélectif et d'une autre part que ceux qui s'y présentent on généralement un bagage plus

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

solide que la simple Licence (Master droit, sciences po, etc.)

Par **AurelieD**, le **24/01/2008** à **00:00**

:-)

lol, merci pour votre réponse. Image not found or type unknown

Oui, la capacité en droit suffit pour le concours, en vue qu'il y a du droit dans le concours de ;)

Fonction Publique. Et je parle pour le concours de catégorie B, et non pas de A. Image not found or type unknown

Je suis agent administratif et le concours de catégorie B que je souhaiterai passer dans quelques années demande une bonne connaissance en droit ( droit public, privé, constitutionnel, etc ... ). Pour assurer, j'ai préféré faire cette formation.

Cette formation est très abordable pour ceux qui travaillent dans l'administration, ne vous inquiétez pas, je sais ce que je fais, et c'est pour cela que je continue de me renseigner, je ;)

veux réussir comme pour vous ! Image not found or type unknown

Par **fan**, le **24/01/2008** à **00:02**

Bienvenue sur le forum.
Je suis titulaire d'une Capacité en droit. Si tu le fais par le CNED et que tu veux passer ton examen dans ta ville, renseigne toi dans ta fac et au CNED pour connaître les programmes. En effet, je m'étais renseignée pour faire ma première année de L1 -1ère année de licence- anciennement 1ère année de deug, et il se trouve que ce n'étais pas le même programme, si tu veux absolument le faire par le CNED, il faut que tu passe ton exam à Paris. Essaie d'aller aux travaux dirigés dans ta fac, tu apprendras les différentes méthodes pour faire les devoirs : dissertations, cas pratiques,...
Bon courage.

P.S. : Les cours du CNED sont onéreux.

Par **Morsula**, le **24/01/2008** à **00:10**

:-)

[quote="AurelieD":1jn5z5xi]lol, merci pour votre réponse. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Oui, la capacité en droit suffit pour le concours, en vue qu'il y a du droit dans le concours de ;)

Fonction Publique. Et je parle pour le concours de catégorie B, et non pas de A. Image not found or type unknown

Je suis agent administratif et le concours de catégorie B que je souhaiterai passer dans quelques années demande une bonne connaissance en droit ( droit public, privé, constitutionnel, etc ... ). Pour assurer, j'ai préféré faire cette formation.

Cette formation est très abordable pour ceux qui travaillent dans l'administration, ne vous inquiétez pas, je sais ce que je fais, et c'est pour cela que je continue de me renseigner, je ;)

veux réussir comme pour vous ! Image not found or type unknown [/quote:1jn5z5xi]

D'accord, dans ce cas ça devrait aller, je m'inquiétais juste sur l'accessibilité du concours, car je sais très bien qu'il existe des concours de la catégorie B qui ne sont pas si aisés à décrocher que ça avec 'juste' le bac ou la capacité, si non je serais fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères juste après mon bac, rien à faire tant que je monte les échelons dans la fonction au fil des années =')

:roll:

fanouchka : tu as oublié la note de synthèse, c'est un classique des concours je présume. Image not found or t

Par **AurelieD**, le **24/01/2008** à **11:31**

;)

Merci Fanouckha, et Morsula pour vos réponses. Image not found or type unknown

Effectivement, les cours par le CNED sont onéreux ...

Je vous tiens au courant où j'en serai courant Avril - Mai 2008.

Par **Morsula**, le **24/01/2008** à **14:43**

:)

Aucun problème et si ce forum peut vous aider par la suite ça sera très bien Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **25/01/2008** à **19:41**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Bienvenue parmi nous Image not found or type unknown

Je pense qu'il faut voir avec l'administration de la fac pour les modalités : certains étudiants salariés sont dispensés d'assister aux travaux dirigés ou aux cours du samedi dans le cadre de la licence, peut-être est-ce pareil en capacité. A Nancy les cours de capacité prennent un après-midi ou une journée par exemple, trois ou quatre fois dans la semaine.

Dans tous les cas, les professeurs ont un mail et sont joignables par ce biais pour toutes les questions. Si la fac a les moyens ils ont même un local avec un numéro de téléphone et des horaires de permanence.

Le CNED fonctionne de la même façon pour le système de permanence téléphonique, mais au niveau des mails je ne sais pas s'il y a un suivi.

C'est à toi de voir selon tes besoins et ta façon de fonctionner. L'enseignement à distance n'est pas facile mais si tu trouves comment t'organiser c'est faisable.

Par **AurelieD**, le **25/01/2008** à **20:20**

Merci pour la réponse, je vais donc me renseigner.

Au CNED, il y a des e-mails et heureusement.

Je vais donc me renseigner aussi s'il est possible d'assister à un cours un samedi matin disons en tout suivant les cours à distance, j'espère que ça sera aussi faisable.

Par **Katharina**, le **26/01/2008** à **17:15**

:wink:

Bienvenue sur le forum Image not found or type unknown

Par **AurelieD**, le **26/01/2008** à **17:54**

;)

Merci Katharina. Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **29/01/2008** à **12:14**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

bienvenue à toi Aurélie et toutes mes félicitations pour cet heureux évenement.

Par **jeeecy**, le **29/01/2008** à **12:19**

bienvenue a toi et toutes mes félicitations également

Par **Maël**, le **29/01/2008** à **19:37**

bienvenue sur le forum et félicitation pour la bonne nouvelle!

j'ai déjà vu d'autres personnes, parfois plus agées que Dame Aurélie, travailler et reprendre leurs études en même temps. peut-être y a-t-il quelqu'un sur ce forum qui est dans ce cas? sinon je pourrais p'tet demander à une de ces personnes? comment elles gèrent entre le professionnel et les études?
qu'en penses-tu?

Par **loffel64**, le **29/01/2008** à **20:18**

bienvenue!
Quel courage d'entreprendre une telle démarche. Je pense que les membres de ce forum ont répondu à vos attentes, je n'ai rien à ajouter!!!
Bon courage

Par **AurelieD**, le **29/01/2008** à **23:53**

:-)

Oh merci, c'est gentil pour tous ces messages bien chaleureux. Image not found or type unknown

Mael, c'est une excellente idée et ça me plairait de discuter avec les personnes qui concilient :-)

les études, le travail et la vie de famille. Très bonne idée. Image not found or type unknown

Par **ORLES**, le **31/01/2008** à **11:45**

:lol:

Image not found or type unknown bienvenue je suis en re-1ère année car l'année dernière je n'ai vraiment pas eu

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

beaucoup de temps pour moi (boulot, enfants). Je fais la capa à distance, je reçois les cours pas les profs. Si tu veux plus de renseignements tu peux me contacter pas msn. Bon courage à toi pour ces prochains jours et félicitations.

Par **AurelieD**, le **31/01/2008** à **13:29**

[quote="ORLES":13dm8x8o]:lol: bienvenue je suis en re-1ère année car l'année dernière je n'ai vraiment pas eu beaucoup de temps pour moi (boulot, enfants). Je fais la capa à distance, je reçois les cours pas les profs. Si tu veux plus de renseignements tu peux me contacter pas msn. Bon courage à toi pour ces prochains jours et félicitations.[/quote:13dm8x8o]

Merci ! Ca fait plaisir. Quand au MSN, je n'en ai pas, car déjà je n'aime pas , lol Je ne tiens pas en place. Je t'enverrai des MP, dans ce cas.

Au moins tu es motivé pour avoir redoublé ta première année, tu n'as pas lâché, ça c'est le principal. Effectivement quand on a un travail et une famille, ce n'est pas facile.
Tu suis donc les cours par l'université le plus proche de chez toi, comment ça se passe pour effectuer la démarche ? Il me semble que c'est moins couteux que CNED, merci de m'en dire ;)

plus. Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **01/02/2008** à **15:10**

Bienvenue à toi

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés